

Conditions Générales – v. 19-09-2020

L'association Collectif OAMI [ci-après « Collectif »] est régit par le Code Civil suisse : Des associations, Art. 60 à 79.
En outre, selon le sujet et activités mises en place par le Collectif, les CG suivantes s'appliquent :

FACTURATION

Art. 1. Votre paiement. Nos factures sont émises exclusivement par le Comité du Collectif (Trésorière Tania Secalin). Votre paiement s'effectue –dès réception et au plus tard à 30 jours suivant la date de facturation– sur notre [compte postal](#)¹. Les montants sont nets, car nous ne sommes pas assujettis à la TVA. Tout retard de paiement donnera lieu à des pénalités –exigibles sans rappel(s)– au taux de 10% du montant facturé par mois de retard.

Art. 2. Notre paiement. Nos versements ne sont libérés qu'une fois votre facture réceptionnée. Celle-ci doit nous être adressée par courrier² ou par e-mail³.

MEMBRES

Art. 3. Adhésion. Toute adhésion au Collectif (sur papier ou sur notre site internet²) vaut pour acceptation de la présente version des CG lors de l'adhésion. Notre Charte⁴ lui sera transmise et il s'engage à la respecter dans son intégralité. L'adhésion est valable pour un an. Sa reconduction n'est pas automatique. Un e-mail l'invitant à renouveler son adhésion sera envoyé un mois avant l'échéance de celle-ci.

Art. 4. Cotisation. Plusieurs tarifs de cotisation sont disponibles selon les cas qui s'appliquent. Les prix sont indiqués nets et en Francs Suisses (CHF) et sont payables de 3 façons : cash (à WUA LABoutique sise dans le quartier des Grottes²) ; sur notre site⁴ via PayPal; ou par virement sur notre compte postal¹.

- Par personne : Adulte (dès 20 ans) CHF 40.- ; Jeune Adulte (de 14 à 20 ans révolus) CHF 25.- ; Enfant (jusqu'à 14 ans révolus) CHF 15.-.
- Par famille : dès 3 personnes, des réductions s'appliquent (env. 10%). Toutes les configurations possibles sont détaillées sur notre site⁵.

Art. 5. Exclusion. Si un 'Membre OAMI' se comportait ou s'exprimait de manière contraire à nos valeurs (cf. Charte⁴) il serait immédiatement exclus du Collectif. Seul le Comité peut prendre cette décision. Aucun remboursement de cotisation n'est admis.

ACTIVITÉS SUR INSCRIPTION

Art. 6. Inscriptions. Seules les inscriptions via le site internet et parvenues dans les délais seront prises en considération. Elles seront traitées dans l'ordre de réception. Une confirmation de participation suivra par e-mail vous invitant à vous acquitter du montant du cours/ateliers avant le début de celui-ci.

Vous devez être obligatoirement 'Membre OAMI' pour participer à nos cours/ateliers.

Art. 7. Annulation. Chaque cours/atelier a un minima et maxima de participants. S'il advenait que le minima n'était pas atteint, le cours/atelier seraient reporté et vous seriez avisés d'une nouvelle date. Si celle-ci ne convenait pas, un remboursement total serait effectué sur demande via un e-mail³.

Art. 8. Désistement. L'inscription est considérée comme ferme. En cas de désistement de participation, les frais d'annulation appliqués sont les suivants :

- 60 jours avant début du cours/atelier : remboursement complet ;
- Entre 59 et 29 jours avant début du cours/atelier : 20% (nous vous remboursons 80%) ;
- Entre 28 et 15 jours avant début du cours/atelier : 50% (nous vous remboursons 50%) ;
- Moins de 14 jours avant début du cours/atelier : 100% (aucun remboursement).

Votre désistement doit obligatoirement se faire par écrit et de préférence par e-mail³.

ACTIVITÉS À ENTRÉE LIBRE

Art. 9. Droit à l'image. Il est interdit de prendre des photos et d'effectuer des enregistrements vidéo ou audio lors de nos événements, sans le consentement explicite de l'intervenant-e et/ou Artiste(s) ET des participant-e-s.

Art. 10. Chapeau. Un chapeau (cagnotte) est disponible à la sortie de nos événements à 'entrée libre'. Le montant récolté est directement transféré sur notre compte postal et participera, tout ou partie, à dédommager l'intervenant-e et/ou Artiste(s).

PROTECTION DES DONNÉES

Art. 11. Confidentialité. Le Collectif reconnaît l'importance des informations que les membres et/ou participant-e-s lui communiquent lors de leurs enregistrements et s'engage à ne pas divulguer ou vendre ces informations à des tiers. D'autre part, membres et participant-e-s disposent en tout temps d'un droit de rectification ou d'effacement des données personnelles le concernant sur demande via un e-mail³, en justifiant son identité.

INTERVENANTS

Art. 12. Collaboration. Une [fiche-collaboration](#) est à compléter et signer. Elle est consultable au préalable et téléchargeable depuis notre site⁴.

BÉNÉVOLES

Art. 13. Convention. Une [fiche-convention](#) est à compléter et signer. Elle est consultable au préalable et téléchargeable depuis notre site⁴.

ÉCO-RESPONSABILITÉ

Art. 14. Recyclage. Le Collectif s'inscrit pleinement dans une démarche éco-responsable. Le PET est recyclé et de manière générale nous évitons l'usage du plastique autant que possible.

Art. 15. Impressions. Nous utilisons exclusivement du papier recyclé pour notre communication et celle-ci se trouve également sur notre site internet³. S'il arrivait que vous ayez des documents du Collectif entre vos mains (flyer, programme, plaquette), nous vous serions gré de ne pas les jeter sur la voie publique, et de profiter d'une visite à WUA LABoutique² pour éventuellement nous les rapporter.

DIVERS

Art. 16. Clause de non-responsabilité. Pour tous les cours, ateliers, rencontres, réunions et manifestations organisés par le Collectif, le Collectif décline toute responsabilité pour d'éventuels dommages que vous pourriez subir. Le Collectif ne saurait être tenu responsable des vols ou pertes lors de ces événements. Dans tous les locaux mis à disposition pour l'évènement auquel vous participez, vous vous engagez à respecter les règles d'hygiène en vigueur de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Spécial Covid-19 : le risque d'infection ne pouvant être totalement exclu –même si les règles d'hygiène sont respectées– le Collectif exclut toute responsabilité à cet égard.

Art. 17. Versions des CG. Le Collectif est susceptible de modifier les présentes CG. Il en informera ses Membres par e-mail et publiera la nouvelle version (v. date) sur notre site⁶. La version en vigueur au moment de l'adhésion ou inscription fait foi dans la relation contractuelle entre membres/participants et le Collectif (les versions précédentes restent en tous temps disponibles sur le site⁶).

Art. 18. Conclusions. Sur nos conditions générales, le Droit suisse est seul applicable. En cas de litige, le for juridique est Genève.

Genève, septembre 2020

¹ Collectif OAMI · CCP 15-412153-4 · IBAN CH20 0900 0000 1541 2153 4.

² Association Collectif OAMI – 32, rue des Grottes – 1201 Genève

³ oamicollectif@gmail.com

⁴ <https://collectifoami.org/documents>

⁵ <https://collectifoami.org/membres>

⁶ <https://collectifoami.org/conditions-generales>